GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, tertiaire
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement: droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à dominée limite
Coupe partielle, nettoyage et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Brûlage dirigé (Brûlé ou brûlé)
Plantation à nouveau sur
Plantation en récipients
Ensemencement
Ensemencement
Eclaircie commerciale

AÉROPORT
DE
RÉGIONAL
RÉAGOTVILLE

N.B. Ces interventions indiquent des perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— (aucune essence compagne prédominante)
— à épinette blanche
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à mélèze (sélèvi)
— à pruche
— à cèdres
— (plantation)

Pessière
— (épinette noire et/ou l'épin rouge occupent plus de 75% de la portée foliaire)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — à thuya (cèdre)
— — à sapin
— — à pruche
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation d'épinette rouge)
— — (plantation d'épinette rouge)

Sapinière
— (le sapin et/ou l'épin blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — à thuya
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze
— — (plantation de sapin baumier)

Pinède à pin blanc
— — avec pin rouge
— — et/ou mixte (ils occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec pin rouge
— — avec pin gris
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)

Pinède à pin rouge
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec pin blanc
— — avec pruche
— — avec épinette noire et/ou épinette blanche
— — Plantation de pin sylvestre

Cédrière
— (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)

Pruchière
— (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche

Mélèzin
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec thuya
— — — — — avec sapin
Bouleau à bouleau blanc avec sapin et/ou épinette noire ou rouge
— — — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec résineux
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec résineux
Peuplement avec sapin
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec résineux
Épinette rouge résineux
Épinette résineux
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
Mélangés à feuillus tolérants
— — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — sur station humide
— — (plantation)
Bouleau à bouleau blancs
Bouleau à bouleau jaune
Peuplement
Épinette rouge
Épinette
— — à bouleaux blancs
— — à bouleau jaune
— — à peuplier
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érables à sucre
— — du bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Désnudé et semi-désnudé sec
Désnudé et semi-désnudé humide
Autre

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle avec bordure légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

0-50%
50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Chablis
Chablis total
Épidémie sévère
Brûlis
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-50 ans
30 "	51-80 "
50 "	81-90 "
70 "	91-100 "
90 "	101-120 "
120 "	121 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
30-70 "	30-50 "
50-70 "	50-80 "
70-80 "	80-100 "
80-100 "	100-120 "
100-120 "	120-70 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune irrégulier: Peuplé à dominance de feuillus, indéterminé, uniquement des tiges entre 0 et 90 ans
Autres peuplements: uniquement des tiges entre 0 et 90 ans
Vieux irrégulier: Peuplé à dominance de feuillus, indéterminé, uniquement des tiges centrées 90 ans
Autres peuplements: uniquement des tiges sur plus de 90 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	denon
Moyenne	30 à 60 %	1
Forte	60 à 90 %	2
Abrupte	90 % et plus	3
Superficie inexploitable		4

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (0m-7m)	2 (7m-12m)	3 (12m-17m)	4 (17m-22m)	5 (22m-27m)	6 (27m+)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 20%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S-E1 C3 c2 50% E6 — S: sablonneux; E: épinette noire; C3: classe d'âge; c2: perturbation; 50%: densité du couvert; E6: classe de densité; sous group. d'essences; groupement d'essences

E 20 c 6 D1 — E: classe de pente; 20: classe d'âge; c: mode de l'origine; 6: origine; D1: classe de hauteur; classe de densité; type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. GR. POULIN, GAGNON & ASS. (FOR. PRIV.)
SIGNATURE:

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. COUILLARD, SANSON & ASS. (FOR. PRIV.)
SIGNATURE:

Photographie aérienne: 1981-1983
Carte forestière: Année de publication: 1982-1984
Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/6/82, 84/1/15
Déclinaison magnétique: 19° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 2
Unité de gestion: 21-1
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 22
Mode de tenure ou de gestion: 000 00 20*
Bloc d'aménagement:
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique:
Bassin primaire: 329 00*
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée: 213
Municipalité: 94900*
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 1849*
Région écologique: 6b
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ 210 FJORD DU SAGUENAY

* Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-D-12 S.E.	22-D-11 S.O.	22-D-10 S.E. S.O.
N.E.	N.O.	N.E. N.O.
22-D-5 S.E.	22-D-6 S.O.	22-D-7 S.E. S.O.
N.E.	N.O.	N.E. N.O.
22-D-4	22-D-3	22-D-2

22 D/6 S.E.
2

FORÊT PRIVÉE OG. 21

Compt. for. 1/8633-8922-9227-7101-9517-5010-5520-6012-6511-7006

À jour: avril 1995